

SEANCE DU 20 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du quatorze janvier deux mil vingt-deux, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur LEPETIT Pascal, Maire.

Etaient présents : Pascal LEPETIT, Christian DEHON, Madeleine BRETAGNE, Thierry LIPCZAK, Ingrid VASSE, Sylvie COURTEILLE, François BRIERE, Dominique LEMAIRE-VEHENT, Luc RICHARD, Patrick JOLIVEL, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Catherine PATUREL donne pouvoir à Christian DEHON
Béatrice PINCEMAIL donner pouvoir à Madeleine BRETAGNE
Alain SCHIRRER donne pouvoir à Pascal LEPETIT

Etaient absents : Sylvain ALIPRANDI, Yannick DURLIN

Christian DEHON a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 13

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le maire demande l'ouverture de la séance à 19h00.

ORDRE DU JOUR

- Demande de Fond Départemental d'Investissement : aménagement voie verte périphérie de l'étang
 - Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : aménagement voie verte périphérie de l'étang
 - Renoncement indemnité 3ème adjoint
- Affaires diverses

DEMANDE SUBVENTION F.D.I. 2022 : VOIE VERTE PERIPHERIE DE L'ETANG – N° 01

Le Maire expose les devis réalisés par plusieurs entreprises concernant la réalisation de la voie verte en périphérie de l'étang des Vingtaines. L'ensemble des membres présents, approuve le projet pour un montant total de 75 478.08 € TTC (62 898.40 € HT) à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite à cet effet une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI) de 18 869.52 €.

DEMANDE SUBVENTION D.E.T.R. 2022 : VOIE VERTE PERIPHERIE DE L'ETANG – N° 02

Le Maire expose les devis réalisés par plusieurs entreprises concernant la réalisation de la voie verte en périphérie de l'étang des Vingtaines. L'ensemble des membres présents, approuve le projet pour un montant total de 75 478.08 € TTC (62 898.40 € HT) à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite à cet effet une subvention au titre la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux et de Dotation de Soutien à l'Investissement de 18 869.52 €.

Arrivée de M. DURLIN à 19h40.

INDEMNITES DES ELUS : RENONCIATION – N° 03

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité le choix de Monsieur Alain SCHIRRER de renoncer, à compter du 01 janvier 2022, à ses indemnités d'élu jusqu'à la fin de son mandat ainsi que le retrait de la somme de l'enveloppe indemnitaire globale.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le maire informe qu'une demande de subvention auprès de la Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir a été déposée pour l'acquisition de meubles de rangement.

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Madame FERRAROTTI.

Monsieur le maire demande de réfléchir pour tenir les permanences des élections présidentielles prévues les 10 et 24 avril et les élections législatives prévues les 12 et 19 juin prochains.

Monsieur le maire fait part du décès accidentel survenu le 31 décembre 2021 rue de la Vesgre.

Le repas des aînés et la distribution des colis ont été appréciés de tous les participants.

Le Noël des enfants s'est également bien passé et à rencontrer un vif succès.

TOUR DE TABLE

I.VASSE : demande si le conseil départemental envisage d'installer des aménagements de sécurité rue de la Vesgre suite à l'accident mortel. Aucune information n'a été formulée à ce jour par les services du département.

Y.DURLIN : demande des précisions concernant la voiture qui a été brûlée sur le parking de la mairie. M. le maire informe que le véhicule incendié appartenait à un oulinois et que le préjudice a été réglé rapidement.

M.BRETAGNE : demande s'il est possible de prévoir un élargissement du portail du cimetière suite à la reprise des sépultures et à l'espace acquis. M. le Maire émet un avis favorable au projet et va demander des devis pour la réalisation du projet.

M. le Maire remercie l'ensemble des bénévoles qui a réalisé la décoration de Noël sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 35

Le prochain Conseil n'a pas été fixé.

Le Maire

Pascal LEPETIT

Le Secrétaire

Christian DEHON,